



CENTRE OUEST
Toute une banque
pour vous

Vos tarifs au quotidien

PARTICULIERS

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



2020

LE PRIX DE VOS SERVICES EN TOUTE TRANSPARENCE

Chers sociétaires, chers clients

Comme chaque année, nous vous adressons les conditions tarifaires de nos principaux produits et services. Vous trouverez dans ce document un large extrait des conditions tarifaires de votre banque, applicables au 1^{er} janvier 2020. Ce guide est également consultable sur notre site www.ca-centreouest.fr

Notre objectif au quotidien : mieux vous satisfaire en vous proposant des offres aux prix les plus justes, gage d'une relation de confiance établie dans la durée.

Notre raison d'être : agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.

Votre conseiller, animé par l'esprit de service qui caractérise votre Caisse Régionale, est votre interlocuteur privilégié pour vous faire bénéficier au quotidien de nos meilleures expertises et vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.



Frédéric BARAUT

Directeur général du Crédit Agricole
du Centre Ouest

Extrait standard des tarifs 2020⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...) ⁽²⁾ : Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
• Tenue de compte	de 0 € à 10,50 € / AN
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Carte MASTERCARD ou VISA	39,00 € / AN
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Carte MASTERCARD ou VISA	39,00 € / AN
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte L'Autre Carte	17,60 € / AN
• Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) à partir du 7 ^e retrait dans le mois	0,80 € / RETRAIT
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuricompte Plus	2,00 € / MOIS (soit pour information 24,00 € / AN)
• Virement (cas d'un virement SEPA ⁽³⁾ occasionnel) - En agence - Par Internet	3,30 € / VIREMENT GRATUIT
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
• Commission d'intervention - Par opération - Plafond journalier - Plafond mensuel	8,00 € 32,00 € 80,00 €

Nos conditions tarifaires sont consultables
auprès de l'ensemble de nos agences et sur l'internet⁽²⁾ www.ca-centreouest.fr



Bon à savoir !

Gratuité des Frais de tenue de compte :












Si vous êtes détenteur d'un E-Relevé ou d'un Compte à Composer
ou d'un Compte Service ou si vous avez moins de 26 ans,
les Frais de tenue de compte sont gratuits

(1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès.

(3) SEPA : Single Euro Payments Area (Espace Unique de Paiements en Euros)

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	P.04
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	P.06
	Ouverture, Transformation, Clôture Relevés de compte Tenue de compte Le change Services en agence	
	Banque à distance	P.08
	Internet Téléphone avec Filvert Service vocal Services d'alertes par SMS	
	Vos moyens et opérations de paiement	P.09
	Cartes Virements Prélèvements/TIP SEPA Chèques	
	Offres groupées de services	P.13
	Le Compte à Composer Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé Offre Eko	
	Irrégularités et Incidents	P.17
	Commission d'intervention Opérations particulières Incident de paiement	
	Découverts et Crédits	P.18
	Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers Autres opérations liées aux crédits	
	Épargne et Placements financiers	P.20
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Les offres pour les jeunes	P.21
	Cartes Jeunes Avantages tarifaires	
	Assurances et Prévoyance	P.22
	Assurance pour vous, vos proches et vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance de la banque au quotidien	
	Succession	P.23
	Autres services	P.23
	Résoudre un litige	P.24



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

• Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
• Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
• Retrait de co-titulaire sur compte joint	36,70 €
• Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
• Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	E-relevé ⁽⁴⁾
• Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
• Relevé autre périodicité	1,62 €	GRATUIT
• Réédition de relevé de compte	5,05 €/RELEVÉ	GRATUIT
• Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
• Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	2,95 €/TRIM	-
• Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

• Tenue de compte ▲●	de 0 € à 10,50 €/AN
• Frais de gestion de compte inactif ⁽⁵⁾ ▲●	30,00 €/AN
• Frais de gestion des protections juridiques (hors organismes de tutelles)	31,40 €/AN
• Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT

LE CHANGE

• Achat (Agence ou Internet) et vente (Agence) de devises ⁽⁶⁾	
- Commission fixe	5,15 €
+ frais en complément	1 % du montant

(4) Les E-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel de banque à distance par Internet «Crédit Agricole En Ligne», à la rubrique E-documents.

(5) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(6) Des Kits en \$ et en £ sont disponibles en agences.

SERVICES EN AGENCE

• Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
• Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
• Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
• Retrait d'espèces de dépannage ⁽⁷⁾	GRATUIT
• Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale CA	24,05 €
• Frais de location de coffre-fort	
- petite taille (10 litres)	93,20 €
- taille moyenne (20 litres)	117,50 €
- grande taille (40 litres)	180,30 €
- super taille (60 litres)	187,40 €
• Frais d'ouverture de coffre	705,00 €
• Frais de recherche de documents ⁽⁸⁾	
- recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération)	15,20 €
- recherche complexe	sur devis
• Frais d'attestation simple	22,30 €

(7) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Centre Ouest ou dans une agence d'une autre Caisse Régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.

(8) Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS...). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

INTERNET

• CAEL ⁽⁹⁾ Part Base : service de base (consultation et virements internes)	GRATUIT
• CAEL Part Rib : service de base + virements externes ▲●	GRATUIT
• CAEL Part Rib Titres Invest Store	GRATUIT
• Service d'agrégation de comptes ⁽¹⁰⁾	GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

• Le site internet www.ca-centreouest.fr	GRATUIT
• Nos applications mobiles	TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT
- Ma Banque	
- Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :	
• paiement Paylib en ligne ⁽¹¹⁾	
• paiement Paylib en magasin avec son mobile ⁽¹²⁾	
• Paylib entre amis ⁽¹³⁾	

TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

• Service vocal FILVERT 24h/24 au 09 789 789 10 (Appel non surtaxé)	GRATUIT
--	---------

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

• Mini-relevés	GRATUIT
• Alertes : <i>Ecopage, Temps réel de gestion, Achats à distance, Solde disponible, Solde débiteur, Mise à disposition des moyens de paiement, Souplesse du découvert, et rejet d'opérations après solde débiteur</i>	GRATUIT

(9) Crédit Agricole En Ligne.

(10) Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques (service disponible depuis l'application mobile Ma Banque).

(11) Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

(12) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(13) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



Vos moyens et opérations de paiement



Bon à savoir !

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf L'Autre Carte, LSB et EKO)

BONUS GOLD : réduction de 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

OFFRE JEUNES 18/30 ANS : voir rubrique Les offres pour les jeunes

Carte de retrait

• Carte Libre Service Agence (Retraits aux seuls distributeurs de votre agence)	GRATUIT
• Carte LSB nationale	10,00 €/AN
• Carte LSB Tutelle	10,60 €/AN

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'Autre Carte ▲●	17,60 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Mastercard	33,30 € / AN	
- Mastercard EKO	33,30 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard ou Visa classic	39,00 € / AN	39,00 € / AN
- Gold Mastercard ou Visa 1 ^{er}	99,00 € / AN	99,00 € / AN
- World Elite Mastercard ou Visa Infinite		249,00 € / AN



Bon à savoir !

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable)))

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Cartwin ⁽¹⁴⁾ Mastercard ou Visa	39,00 € / AN	39,00 € / AN
Cartwin Gold Mastercard ou Visa 1 ^{er}	99,00 € / AN	99,00 € / AN
Carte OPEN (n'est plus commercialisée)	-	16,65 €/AN

Paiement par carte

• Paiement par carte en euro ⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
• Autres paiements par carte ⁽¹⁶⁾	0,80 €
+ Frais proportionnels au montant du paiement	2,20 %

Retrait par carte

Retrait par carte en euro⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	0,80 € / RETRAIT dès le 1 ^{er} retrait
- Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	0,80 € / RETRAIT à partir du 7 ^{ème} retrait / mois
- Mastercard EKO	GRATUIT	0,80 € / RETRAIT à partir du 25 ^{ème} retrait / mois
- Mastercard ou Visa Classic - Mastercard ou Visa Cartwin	GRATUIT	0,80 € / RETRAIT à partir du 7 ^{ème} retrait / mois
- Gold Mastercard - Visa Premier - Visa Infinite - World Elite Mastercard	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits⁽¹⁶⁾

• Autres retraits par carte en devises dans un pays de l'EEE ou hors EEE	
- Frais fixes	3,30 € / RETRAIT
- Frais proportionnels au montant de l'opération	2,25%
• Retrait d'espèces au guichet en devises dans un pays de l'EEE ou hors EEE	
- Frais fixes	6,35 € / RETRAIT
- Frais proportionnels au montant de l'opération	2,10%

(14) La «Cartwin» est une CARTE DE CREDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CREDIT». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements; carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(15) ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen N° 924/2009)

(16) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

• Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception en France (frais de poste inclus) à la demande du client	10,75 €
• Envoi de la carte à domicile en pli simple pour les renouvellements	GRATUIT
• Commande de carte en urgence	
- avec réception à l'agence	15,45 €
- avec livraison nationale	30,90 €
- avec livraison internationale	61,80 €
• Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	17,00 €
• Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	11,45 €
• Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
• Capture en cas de refus de restitution carte après notification	38,35 €
• Contestation injustifiée d'un achat par carte	43,05 €
• Recherche sur paiements ou retraits carte dans un pays de l'EEE	16,35 €
• Recherche sur paiements ou retraits carte en dehors d'un pays de l'EEE	32,70 €

VIREMENTS

Virement SEPA ⁽¹⁷⁾ ▲●

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲●	INTERNET	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,30 €

VIREMENT SEPA PERMANENT ▲●	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,39 €

Réception d'un virement SEPA GRATUIT

Emission d'un virement instantané SEPA

VIA LE SERVICE DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (Service disponible dans le courant du 1^{er} trimestre 2020)

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale Nous consulter

Réception d'un virement instantané SEPA GRATUIT

(17) Pays de la zone SEPA : Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint-Martin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,15% avec un montant minimum de 17,58€

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (EN AGENCE UNIQUEMENT)

Frais par virement occasionnel

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale 0,11% avec un minimum de 22,03 €
- Vers un compte d'une autre banque

Emission d'un virement non SEPA permanent minimum de 22,03 €

Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent GRATUIT

Frais par virement non SEPA permanent

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale 0,11% avec un minimum de 22,03 €
- Vers un compte d'une autre banque

RECEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Réception d'un virement non SEPA

- Frais par virement 17,22 €

AUTRE OPÉRATIONS SUR VIREMENT

- Demande de retour de fonds 11,00 €

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

- Révocation et opposition de prélèvement SEPA GRATUIT
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● GRATUIT
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● GRATUIT
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● GRATUIT
- Service Information Premier prélèvement, par mois 0,30 €

CHÈQUES

- Paiement d'un chèque GRATUIT
- Remise de chèque(s) sur le compte ▲● GRATUIT
- Date de valeur chèque remis à l'encaissement
à compter de son inscription sur le compte J + 1
- Chéquier remis à l'agence GRATUIT
- Frais d'envoi de chéquier
 - sous pli simple 1,72 €
 - en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client 7,10 €
- Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur 16,05 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ 12,35 €
- Chèque hors norme remis à l'encaissement 15,70 €
- Recherche/photocopie de chèque(s) (jusqu'à 15)
- au-delà 16,30 € / CHEQUE sur devis
- Destruction de chéquier non réclamé 2,20 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Le compte à composer

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

LE SOCLE

Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...) - CAEL Part Rib	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile en pli simple (renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	2,10 €/MOIS ⁽¹⁸⁾
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier familial (3 numéros gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

VOS UNIVERS DE BESOINS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,30 €/MOIS
<ul style="list-style-type: none"> • Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs ⁽¹⁹⁾ 	De 501 € à 1000 €	3,20 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	4,05 €/MOIS
	2001 € et +	5,40 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (SUITE)

	Découvert	Prix
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,35 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	2,25 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	3,15 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,00 €/MOIS
	2001 € et +	5,35 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium (auto, habitation, santé, personne)	1,70 €/MOIS PREMIUM 3,50 €/MOIS
---	--

(18) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 23).

(19) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SECURISE

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Plus

SécuriCOMPTE Prémium

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Réédition Carte urgente

Réédition code confidentiel

2,80 €/MOIS

PREMIUM

4,35 €/MOIS

MODULE EPARGNE PILOTEE

Mandat d'épargne

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle «écopage»

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriEpargne

SécuriEPARGNE Prémium

Relevé global épargne/crédit (trimestriel)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone, fixe, SMS...) - CAEL Part Rib Titres Invest Store Initial

2,05 €/MOIS

PREMIUM

2,70 €/MOIS

MODULE SUIVI ASSURE

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB

SécuriWEB Prémium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (1/semaine)
- alerte temps réel de gestion

2,85 €/MOIS

PREMIUM

3,65 €/MOIS

PERSONNALISATION DE VOTRE ÉQUIPEMENT

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : Assurance SécuriZEN

1,90 €/MOIS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : Assurance SécuriLIVRETS

1,90 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) compris entre 4 € et 4,99 €

-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) compris entre 5 € et 6,99 €

-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) compris entre 7 € et 8,99 €

-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) égal à 9 € et plus

AVANTAGES TARIFAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Pour les 18-25 ans inclus

-50 % de réduction supplémentaire

Cotisation carte bancaire (hors L'Autre Carte, LSB, EKO)

-15% de réduction sur la cotisation carte

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé ⁽²⁰⁾

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...)
- CAEL Part Rib

Envoi carte à domicile en pli simple (renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTEGE

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) -
Cotisation carte : «L'Autre Carte»

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € / opération
et à 20 € / mois

1,00 €/MOIS

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Versement d'espèces en agence

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

(20) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. Non cumulable avec d'autres modules du Compte à Composer.

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...)
- CAEL Part Rib

Tenue de Compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS :

- alerte si solde inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : «Mastercard EKO»

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2,00 €/MOIS

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur de billets de la Caisse régionale du Centre Ouest

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devises

Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entrainera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



Irrégularités et incidents

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

- Plafond par opération 8,00 €
- Plafond journalier 32,00 €
- Plafond mensuel 80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique.

- Plafond par opération 4,00 €
- Plafond mensuel 20,00 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)
 - à la mise en place 21,20 €
 - gestion annuelle 44,00 €
- Frais par saisie attribution ou conservatoire 88,20 €
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 100,00 €⁽²¹⁾
- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 33,55 €/CHÈQUE

INCIDENT DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 18,25 €
- Frais de lettre d'information LCC⁽²²⁾ débiteur 30 jours consécutifs 18,25 €

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 33,55 €

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté 17,35 €

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²³⁾
 - montant du chèque inférieur ou égal à 50 € 22,00 € / CHÈQUE
 - montant du chèque supérieur à 50 € 42,00 € / CHÈQUE

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 22,00 €

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque GRATUIT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²³⁾ 12,00 €
(Limité au montant de l'opération pour les prélèvements < 20 €)

(21) Plafond fixé par décret N° 2018-1118 du 10 décembre 2018 relatif aux frais bancaires perçus par les établissements de crédit à la suite d'une notification par un comptable public d'une saisie administrative à tiers détenteur.

(22) LCC (Loi Crédit Consommation).

(23) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'«Offre spécifique clients fragiles» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 € / MOIS



Découverts et Crédits ⁽²⁴⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DÉCOUVERT

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

• Taux débiteur annuel [NOUS CONSULTER](#)

• Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal [PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE](#)

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois ou dans un délai supérieur à 3 mois

• Taux débiteur annuel [NOUS CONSULTER](#)

• Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal [PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE](#)

• Taux débiteur annuel en cas de dépassement [TAUX DU DECOUVERT NON CONVENU](#)

• Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement [GRATUIT](#)

• Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert [EN FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT](#)
(voir rubrique «Assurances pour vous protéger au quotidien»)

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

• Crédit renouvelable : Supplétis.
Peut être associée au Crédit Renouvelable : Supplétis
- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique «Vos moyens et opérations de paiement».

[NOUS CONSULTER](#)

• Crédit amortissable à taux fixe [NOUS CONSULTER](#)

(24) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

CRÉDITS IMMOBILIERS

Crédit Immobilier

• Prêt à taux zéro	NOUS CONSULTER
• Eco PTZ	NOUS CONSULTER
• Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
• Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
• Prêt épargne logement	NOUS CONSULTER
• Crédit relais	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier ⁽²⁵⁾	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ
- Montant minimum	400,00 €
- Sur le prêt PAS	Mini 350,00 € / Maxi 500,00 €
• Assurance Emprunteur	NOUS CONSULTER

Autres opérations liées aux crédits

• Modification du compte à débiter	30,35 €
• Modification de la date d'échéance	30,35 €
• Modification de garantie	123,35 €
• Attestations diverses liées au prêt	17,20 €
• Lettre d'information annuelle des cautions (par caution et par prêt) (à la charge des emprunteurs)	14,10 €
• Réédition de tableau d'amortissement	17,15 €
• Décompte de prêt	28,10 €
• Modification de périodicité, par prêt	65,00 €
• Modification du taux, par prêt	65,00 €
• Mise en place d'un report d'échéances	67,35 €
• Mise en place de délai ou d'un plan d'apurement	67,35 €
• Rallongement de la durée d'un prêt	104,50 €
• Retrait de cotulaire	123,35 €
• Transfert de prêts	165,00 €
• Mainlevée partielle de garantie avec/sans remboursement du crédit	17,20 €
• Mainlevée totale de garantie avec/sans remboursement de crédit	131,00 €
• Frais de gestion de sinistre ADI (ITT, perte d'emploi)	GRATUIT
• Frais de gestion de sinistre ADI (Décès)	57,15 €
• Duplicata du contrat de prêt	21,20 €
• Attestation fin de prêt	17,20 €
• Mainlevée assurances externes	123,35 €
• Frais d'établissement caution bancaire	NOUS CONSULTER

(25) Non applicable pour certains prêts règlementés.



Épargne et Placements financiers

ÉPARGNE BANCAIRE

• Transfert de compte vers une autre banque (hors Crédit Agricole) - Livrets et assimilés - Compte et Plan d'Épargne Logement	GRATUIT 120,00 € / CONTRAT
• Mandat d'épargne (mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie) - Tandem - Tandem +	2,35 € / TRIMESTRE 4,60 € / TRIMESTRE
• Épargne disponible - Épargne moyen / long terme	NOUS CONSULTER

PLACEMENTS FINANCIERS

Opérations diverses sur titres

• Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
• Transfert partiel ou total de compte titres (hors Crédit Agricole) - Par compte - Par ligne	123,40 € 8,65 €
• Mise au nominatif d'une ligne hors Casa	26,25 €
• Service de Gestion Conseillée	à partir de 87,00 € / TRIMESTRE

Ordres de bourse en France

AGENCE

• 1,60% du montant de l'ordre, minimum	20,65 €
• Frais fixes à la ligne	4,00 €

SERVICES DE BANQUE A DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL	
• 0,55% du montant de l'ordre, minimum	8,00 €
• Frais fixes à la ligne	GRATUIT
INVEST STORE INTEGRAL	
• Ordres <= 1100 €	0,99 €
• Ordres > 1100 €	0,09% du montant de l'ordre

SERVICES DE BANQUE A DISTANCE PAR TELEPHONE

• 1,10% du montant de l'ordre, minimum	16,70 €
• Frais fixes à la ligne	GRATUIT

SERVICES DE REGLEMENT DIFFERE (SRD INVEST STORE INTEGRAL)

• Frais proportionnels	0,024% par jour de portage
• Montant minimum	3,00 €

Commission sur OPCVM externe	36,70 €
------------------------------	---------

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
---	----------------

Ordres de bourse à l'étranger

Opération sur bourses étrangères	NOUS CONSULTER
----------------------------------	----------------

Droits de garde (Valorisation du portefeuille au 31/12/2019)

Valeurs	Commission Proportionnelle	Forfait par ligne
Actions CAsa, parts sociales, SCI, DAT, Bons, CDN	GRATUIT	
Autres valeurs Crédit Agricole	0,12 %	2,00 €
Valeurs externes	0,45 %	4,00 €
Valeurs nominatives	0,60 %	4,00 €
• Minimum de perception par an et par compte		34,20 €
• Maximum de facturation		375,00 €



Les offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 30 ans inclus. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

CARTES JEUNES

1^{ère} Carte Bancaire : la cotisation de votre 1^{ère} carte bancaire vous est offerte la 1^{ère} année.

Cotisation carte pour les 12-17 ans

COTISATION	12-17 ANS
• Mozaïc de retrait	6,00 € / AN
• Mozaïc à autorisation systématique	6,00 € / AN

Cotisation carte pour les 18-30 ans

COTISATION	18-25 ANS	26-30 ANS
• Mozaïc de retrait	12,00 € / AN	Non éligible
• Mozaïc à autorisation systématique	12,00 € / AN	Non éligible
• Mozaïc débit immédiat	23,50 € / AN	Non éligible
• L'Autre Carte	8,80 € / AN	12,32 € / AN
• Mastercard à autorisation systématique	16,65 € / AN	23,31 € / AN
• Mastercard ou Visa	19,50 € / AN	27,30 € / AN
• Mastercard Gold ou Visa 1 ^{er}	49,50 € / AN	69,30 € / AN

Les cartes Mozaïc (hors Mozaïc de retrait) bénéficient d'une remise de 50 % dans le cadre de la détention d'un compte à composer.

Autres services par carte

• Paiement et retrait par carte hors zone euro (jusqu'à 30 ans)	GRATUIT
• Retrait par carte Mozaïc au distributeur d'une autre banque	GRATUIT

AVANTAGES TARIFAIRES

• Tenue de compte (jusqu'à 26 ans)	GRATUIT
• Droits de garde Titres (jusqu'à 26 ans)	GRATUIT
• Frais de dossier prêts Étudiants, Mozaïc Projet, Permis	GRATUIT
• Compte à composer (jusqu'à 26 ans)	réduction de 50 %
• Commission d'intervention (jusqu'à 26 ans)	1 gratuité / AN
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (jusqu'à 26 ans)	GRATUIT



Assurances et Prévoyance

ASSURANCES POUR VOUS, VOS PROCHES ET VOS BIENS

• Complémentaire santé, Assurance décès, Assurance automobile, Multirisque habitation... [nous consulter](#)

• Sécuricompte Protection Famille (Arrêt de la commercialisation depuis le 18/05/2013)

- option 1	45,60 €
- option 2	64,65 €
- option 3	91,25 €

ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

• Protection Juridique Pleins Droits [nous consulter](#)

ASSURANCES DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

	Standard	Premium (montant des garanties supérieur)
SécuriCOMPTE <i>Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement</i>	SécuriCOMPTE PLUS 24,00 € / AN / COMPTE	SécuriCOMPTE PREMIUM 50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB <i>Indemnisation si achat à distance non livré/non conforme</i>	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE
SécuriBUDGET <i>Remboursement d'un an de vos cotisations d'assurance si décès accidentel</i>	20,40 € / AN / COMPTE	42,00 € / AN / COMPTE
SécuriEPARGNE <i>Versement d'un capital fonction de votre épargne programmée si décès accidentel</i>	3,00 € / AN / COMPTE	22,56 € / AN / COMPTE
SécuriLIVRETS <i>Versement d'un capital égal au solde de vos livrets en cas de décès accidentel</i>	22,80 € / AN / ASSURE	—
SécuriZEN <i>Versement d'un capital en cas de décès accidentel / licenciement économique</i>	22,80 € / AN / ASSURE	—
SécuriCOMPTE - Découvert <i>Souscrits avant le 31/12/2016</i> <i>Souscrits à partir du 01/01/2017</i>	de 16,20 € à 68,04 € de 24,00 € à 68,04 €	—
SécuriCOMPTE - protection vol (Arrêt de la commercialisation depuis le 18/05/2013)	32,30 € / AN	—

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole du Centre Ouest en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 854.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) site 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en oeuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 €. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previsio Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

• Frais d'ouverture de dossier en fonction des actifs	
- jusqu'à 1000€ d'avoirs	18,00 €
- de 1001 à 10 000 € d'avoirs	65,00 €
- de 10 001 à 50 000 € d'avoirs	200,00 €
- de 50 001 € à 100 000 € d'avoirs	395,00 €
- de 100 001 € à 200 000 € d'avoirs	565,00 €
- de 200 001 € à 300 000 € d'avoirs	660,00 €
- plus de 300 000 € d'avoirs	750,00 €
• Frais de gestion annuels	140,00 €
• Frais annuels succession inactive	30,00 €
• Frais virement externe succession ⁽²⁶⁾	120,00 €



Autres Services

• Bilan patrimonial et autres études personnalisées	500,00 €
• Redressement d'écritures (à la demande du client)	11,75 €
• Constitution du patrimoine - Liquidation de communauté	113,00 €
• Les revues d'Uni-Médias	
- Dossier Familial	11,90 €/TRIMESTRE
- Maison Créative	19,90 €/AN
- Détente et Jardin	17,60 €/AN
- Régal	23,90 €/AN
- Santé Magazine	7,90 €/TRIMESTRE
- Détours en France	11,25 €/TRIMESTRE
- + de PEPS	19,90 €/AN
- Parents	25,90 €/AN

(26) Forfait au premier virement au notaire ou à défaut, réparti sur les virements aux héritiers non domiciliés au Crédit Agricole, par succession



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole du Centre Ouest a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Recours interne :

• Votre 1^{er} interlocuteur : l'Agence

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement. Ils sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

• Votre 2^e interlocuteur : le Service Accompagnement Réclamations

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Accompagnement Réclamations :

PAR COURRIER	PAR MAIL	PAR INTERNET
Crédit Agricole du Centre Ouest Service Accompagnement Réclamations 68 Avenue Pierre de Coubertin 36014 CHÂTEAUROUX CEDEX	DEMANDE. RECLAMATION. CLIENT@ ca-centreouest.fr	www.ca-centreouest.fr/ reclamations.html

Le Crédit Agricole du Centre Ouest s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à vous adresser une réponse dans un délai de 2 mois. Si toutefois votre dossier nécessitait une expertise complexe, ce délai pourrait être prolongé. Dans ces circonstances exceptionnelles le Crédit Agricole du Centre Ouest vous en tiendrait informé. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur : les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; les services de paiement ; les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

• Autres interlocuteurs

En cas de désaccord persistant avec votre agence vous pouvez vous adresser à :

Contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé	Contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès	Contrat d'assurance emprunteurs
PACIFICA Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15	PREDICA Service Clients 75724 Paris Cedex 15	CACI Service clients 40, allée Vauban 59110 La Madeleine

Recours externe : Le Médiateur

Lorsque les recours internes sont épuisés, le Médiateur peut alors être saisi de tout différend ou litige portant sur les services ou produits bancaires, financiers et d'assurance commercialisés par la banque. Dans le cadre de ses compétences, vous pouvez le contacter :

SERVICE OU PRODUIT BANCAIRE, COMMERCIALISATION DES PRODUITS D'ASSURANCES

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Le Médiateur auprès de la FBF CS 151 75422 PARIS Cedex 09	lemediateur.fbf.fr

SUR LA VIE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Monsieur le Médiateur de la FFSA la Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09	www.mediation-assurance.org

SUR UN INSTRUMENT FINANCIER

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Médiateur AMF 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02	www.amf-france.org

Pour plus d'informations, consultez la Charte de la Médiation sur notre site
www.ca-centreouest.fr/reclamations.html

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez contacter la plateforme européenne de Règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse internet suivante
<https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Légendes

-))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte ou auprès de votre conseiller.
- ▲ Services bancaires de base.
- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Document informatif à vocation non publicitaire. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification de ces conditions tarifaires est communiquée par écrit aux clients deux mois avant son entrée en vigueur. L'absence de contestation dans les deux mois vaudra acceptation. Chaque client de la Caisse régionale reçoit l'extrait des conditions générales de banque par courrier ou par mail. Ce document est un extrait des Conditions Générales de Banque au 1^{er} janvier 2020, il est élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires. Vous pouvez également consulter l'intégralité des prix de nos prestations et services sur notre site www.ca-centreouest.fr dans l'Espace Tarification dédié, accessible en bas de vitrine. Un catalogue est à votre disposition dans toutes les Agences de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. La souscription de certains produits et services est soumise à l'accord de la caisse régionale ; renseignez-vous auprès de votre agence. Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5. Sauf indication contraire, les avantages ou réductions ne sont pas cumulables.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest

Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges

29 boulevard de Vanteaux - 87044 Limoges cedex Tél : 05 55 05 75 50 (appel non surtaxé)
www.ca-centreouest.fr

- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :

61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr

- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15

- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02